

Accusé de réception en préfecture
 054-245400601-20210624-28-DE
 Date de télétransmission : 08/07/2021
 Date de réception préfecture : 08/07/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 24 juin 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	33	33 + 9 pouvoirs

Date de convocation
18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIVUS, Béatrice BOCHNAK, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEOEUF, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents : Pascal BECK, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Laetitia ASCHBACHER par Sébastien POINT, Magali CLEMENT-DILLMANN par Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY par Béatrice BOCHNAK, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Ludovic LEGGERI par Laurent TROGRIC, Catherine LESAINE par Jean-Jacques MAXANT, Jeanne PHILIPPOT par Chantal PELLENZ, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Marché de travaux de réfection de la voirie d'intérêt communautaire – autorisation de signer
N° de délibération : 28

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
33	42	42	0	0	0

Rapporteur : M. MAXANT

Dans le cadre de sa compétence voirie d'intérêt communautaire et dans un souci d'amélioration du quotidien des administrés, de réactivité face aux différents incidents et dégradations naturelles survenues sur les voiries, le Bassin de Pompey a lancé une consultation le 28 mars 2021 portant sur la réalisation de travaux de réfection de la voirie d'intérêt communautaire sur la période 2021-2025 (4 ans).

Ce marché a pour objet de réaliser des travaux de génie civil nécessaires à l'entretien, à la maintenance et aux réparations de la voirie publique de compétence communautaire.

Cette consultation revêt la forme d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique (mono-attributaire) passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert à bons de commande sans montant minimum ni maximum.
 Le montant maximum de travaux sur la durée totale du marché est de 5 000 000€ HT.

3 entreprises ont déposé une offre et toutes les candidatures ont été jugées recevables : il s'agit des entreprises EUROVIA, COLAS et EIFFAGE.

La commission d'Appel d'Offres, réunie le 8 juin 2021, a attribué ce marché de travaux de réfection de la voirie d'intérêt communautaire à l'entreprise EUROVIA.

Il est demandé au Conseil de Communauté d'autoriser le Président à signer le marché correspondant.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après attribution par la Commission d'appel d'offres du 08/06/2021,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRILIC